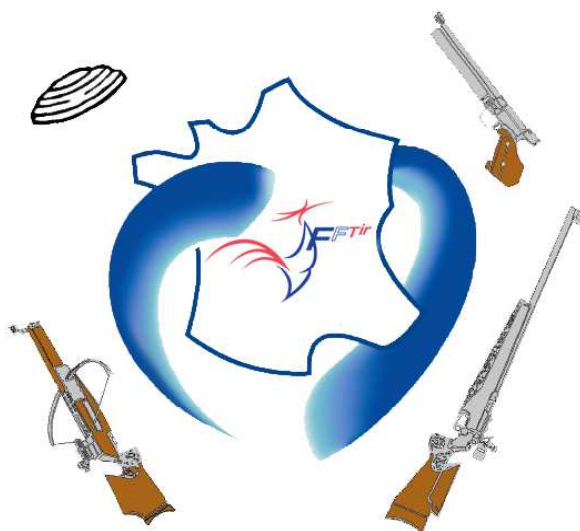


FEDERATION FRANCAISE DE TIR

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE



CHAMPIONNAT REGIONAL

Arbalète Match 10M

Pistolet Standard et Vitesse 10M

FLEURY-les-AUBRAIS
du 01 au 03 DECEMBRE 2017





CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

Association : 0718254 C.T.S. VIERZONNAIS

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02853862	DUBOIS Christian	S3 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
02977230	DUBOIS Rolande	D2 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
82539415	GUIZIEN Richard	S3 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
02727902	HUCHET Alain	S3 48	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 16:15
82549803	MENNESSON Alain	S2 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
02999452	PARDON Patrick	S2 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
82495593	PORNET Guy	S2 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
02802910	POUPAULT Philippe	S3 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
82445722	VANOOSTHUYSE Bénédicte	D1 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02853862	DUBOIS Christian	S3 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
02977230	DUBOIS Rolande	D2 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
82539415	GUIZIEN Richard	S3 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
02727902	HUCHET Alain	S3 28	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
01025749	MARSEILLE Robert	S3 28	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
82549803	MENNESSON Alain	S2 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
02999452	PARDON Patrick	S2 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
82495593	PORNET Guy	S2 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
02802910	POUPAULT Philippe	S3 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
82445722	VANOOSTHUYSE Bénédicte	D1 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45

-- Fin --



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0718256 **S.T. BOURGES**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02711352	CHAVANNE Alain	S2 44	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
03415362	FAUVEL Jean-Paul	S3 46	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
02429999	GAUMONT-LEPETITCOLIN Danièle	D2 45	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45
02139377	GROUSSET Jean-Patrick	S3 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02711352	CHAVANNE Alain	S2 24	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
03415362	FAUVEL Jean-Paul	S3 26	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00
02429999	GAUMONT-LEPETITCOLIN Danièle	D2 24	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
02139377	GROUSSET Jean-Patrick	S3 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
82433838	SULPICE Jean-Michel	S2 24	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

Association : 0718295 T.S. SANCOINNAIS

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00990098	DE ZOLT PONTE Gianni	S3 41 Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15	
103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00990098	DE ZOLT PONTE Gianni	S3 21 Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30	
107	Arbalète Match 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
01068786	TISSIER Véronique	D2 57 Arbalète Match 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30	
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0728065 **AMICALE DE LUCE**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82478626	GERONDEAU Tristan	S1 46	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
01113633	LECONTE Daniel	S3 41	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
01000335	MARIN Patrice	S3 46	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
01000335	MARIN Patrice	S3 28	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0728110 **TIR DUNOIS**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03463769	GUILLON Guy	S3 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03463769	GUILLON Guy	S3 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0736060 **A.C.S. BUZANCAIS**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82460860	FAUCHON Estelle	CF 45 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45	
82461103	GUILLEBAUD Lucille	CF 45 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45	
03434785	MALLET Laurie	JF 45 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45	
03434985	PAIROUX Gauderic	S1 49 Pistolet Vitesse 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 11:30	
03482064	PAULMIER Solène	CF 46 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45	
03481809	SALLE Lucas	JG 43 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15	
03434789	SAUVAGET Théo	JG 43 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15	

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82460860	FAUCHON Estelle	CF 25 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00	
82461103	GUILLEBAUD Lucille	CF 25 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00	
03434785	MALLET Laurie	JF 25 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00	
03434985	PAIROUX Gauderic	S1 29 Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30	
03482064	PAULMIER Solène	CF 26 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00	
03481809	SALLE Lucas	JG 23 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30	
03434789	SAUVAGET Théo	JG 23 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30	

-- Fin --



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0736266 **A.S. DEOLOISES**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82474883	DUBOIS Flavien	CG 48	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 16:15
00208776	PENIGUET Jean-Pierre	S3 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
03118928	SELMANE Daniel	S2 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82471133	COUPLET Dominique	S2 26	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00
82474883	DUBOIS Flavien	CG 28	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
82482336	DUBOIS Michel	S2 26	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00
03170349	JACQUET Geneviève	D2 26	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00
00208776	PENIGUET Jean-Pierre	S3 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
03118928	SELMANE Daniel	S2 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
107	Arbalète Match 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02711308	BALLEREAU Céline	D1 56	Arbalète Match 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00
00012946	PARENT Pierre	S3 55	Arbalète Match 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
03415466	ROLLIN Laurent	S2 55	Arbalète Match 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
02529661	SOUPENE Mathieu	S2 55	Arbalète Match 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15

-- Fin --



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0736272 **TIR SPORTIF CHABRIS**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
00421225	PATRIS Pierre	S3 45	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45
82440767	RIOLLAND Matthias	JG 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82440767	RIOLLAND Matthias	JG 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
107 Arbalète Match 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03414782	DURANTET Fanny	D2 55	Arbalète Match 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
03168222	SABATIER Raphaël	S1 57	Arbalète Match 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

Association : 0736309 U.S. BRION

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82450299	BARTHELEMY Thierry	S2 45	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82450299	BARTHELEMY Thierry	S2 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
03434809	BLIN Alexandre	JG 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

Association : 0736411 T.S. LA MARTINERIE

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03412884	AVIGNON Anne	D1 45	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45
82433733	MICHEL Jean-Yves	S2 41	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03412884	AVIGNON Anne	D1 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

Association : 0737002 C.T.S. CANCELLIEN

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82425935	ADER Patrick	S2 44	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
82511287	ADER Tim	CG 44	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
82549732	BOISSEAU Romuald	CG 44	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
82436829	DELAISSE Hélène	D1 44	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
03324897	DI MICHELE Benjamin	S1 44	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
82588037	DUPEYRON Franck	S1 49	Pistolet Vitesse 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 11:30
03176732	GRANGE Patrice	S3 41	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
82514243	MERAUD Benoît	CG 44	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82425935	ADER Patrick	S2 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
82511287	ADER Tim	CG 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
82549732	BOISSEAU Romuald	CG 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
82436829	DELAISSE Hélène	D1 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
03324897	DI MICHELE Benjamin	S1 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
03176732	GRANGE Patrice	S3 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
82514243	MERAUD Benoît	CG 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30

-- Fin --



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0737009 **A.T. DESCARTES**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82425152	ALLORENT Stéphane	S1 44 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00	
82544650	LAULERGUE Stéphane	S2 44 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00	
82515875	MANS François-Xavier	S1 45 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45	
82596842	PHILIPPART Jérémy	S1 44 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00	
103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82544650	LAULERGUE Stéphane	S2 26 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00	
82596842	PHILIPPART Jérémy	S1 26 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00	
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0737121 **A.S. MONTS TIR**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02525268	DE REGT Marinus-Cornelis	S2 49	Pistolet Vitesse 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 11:30
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02525268	DE REGT Marinus-Cornelis	S2 29	Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
82550771	VEZIN Charles	CG 29	Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0737254 **CLUB DE TIR GENILLE**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03153010	PERETTE Jean-Christophe	S1 49	Pistolet Vitesse 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 11:30
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03153010	PERETTE Jean-Christophe	S1 29	Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0741044 **ABEILLE DES AYDES**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
00208659	DERREUX Daniel	S3 43	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
02615831	VAN DER WENDE Guillaume	S2 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
00208659	DERREUX Daniel	S3 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
02615831	VAN DER WENDE Guillaume	S2 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0741183 **LA FRATERNELLE TIR**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00527251	BENOIT Gérard	S3 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
82570398	COULOMBEL Emmanuel	S1 41	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
03376966	DUBOIS Dominique	S3 46	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
03118967	GUERY Bruno	S2 45	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45
82522266	ROBERT Eric	S2 45	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:45

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00512977	BAILLOUX Claude	S3 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
00512978	BAILLOUX Françoise	D3 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
00527251	BENOIT Gérard	S3 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
82487516	BERGER Christian	S2 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
82570398	COULOMBEL Emmanuel	S1 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
03376966	DUBOIS Dominique	S3 28	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
03118967	GUERY Bruno	S2 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
82522266	ROBERT Eric	S2 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00

-- Fin --



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

Association : 0745003 U.S. MAREAU

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02854989	BIDRON Alizée	D1 49	Pistolet Vitesse 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 11:30
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02854989	BIDRON Alizée	D1 29	Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
02567320	EDINE Gaëlle	D1 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
03153891	POUDROUX Jordan	S1 26	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -



HORAIRES DE TIR

Association : 0745067 **U.S.M. SARAN**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03414805	BRETON Claudine	D2 29 Pistolet Standard 10M -- Fin --	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30	



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -



HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 C.J.F. TIR

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03463431	MENISSEZ Franck	S2 43	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
00856157	MURAT Frédéric	S2 49	Pistolet Vitesse 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 11:30
82424329	PARDON Karine	D1 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
02362084	PROUST Benoist	S3 41	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
03363753	RONDEAU Chloé	D1 49	Pistolet Vitesse 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 11:30
82459182	TESTIER Marie	D1 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
82502705	THIBAUT Gabriel	JG 47	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03305891	DESTREZ-GREARD Katia	D2 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
82649075	MARTIN Mélina	D1 24	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
03463431	MENISSEZ Franck	S2 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
00856157	MURAT Frédéric	S2 29	Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
82424329	PARDON Karine	D1 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45
02701969	PIEDIGROSSI Joëlle	D2 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
02362084	PROUST Benoist	S3 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
03305529	ROBIN Sylvie	D2 29	Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
03363753	RONDEAU Chloé	D1 29	Pistolet Standard 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
82459182	TESTIER Marie	D1 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
82502705	THIBAUT Gabriel	JG 27	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:45

107	Arbalète Match 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00073726	HATTON Raoul	S3 56	Arbalète Match 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00
02620688	VERGNE Jean-Paul	S3 56	Arbalète Match 10M	samedi 2 décembre 2017 à 14:00

-- Fin --



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0745162 **ENTENTE CHAPELLOISE**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02141182	CASSE Thierry	S2 43	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
82425224	TOUZEAU Philippe	S2 43	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02141182	CASSE Thierry	S2 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
82586342	DOLL Médéric	CG 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
02853108	MERGAULT Jean-Louis	S2 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
82425224	TOUZEAU Philippe	S2 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0745170 **FRATERNELLE DE TIGY**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 41	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03482046	GRANDVILLAIN Chloé	JF 25	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 11:00
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 21	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 14:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03364127	COSTA Alexandre	S1 43	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
00894740	NIOCHE Pascal	S2 43	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03364127	COSTA Alexandre	S1 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
00894740	NIOCHE Pascal	S2 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
107 Arbalète Match 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03170115	LE GOUFF Philippe	S2 57	Arbalète Match 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0745275 **J3 SPORTS AMILLY**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102 Pistolet Vitesse 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82426484	VILLERMET Thomas	JG 43 Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15	
103 Pistolet Standard 10 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82426484	VILLERMET Thomas	JG 23 Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30	
		-- Fin --		



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

Association : 0745276 U.S. ORLEANS TIR

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

102	Pistolet Vitesse 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00513408	BOUGUIER Jean-Pierre	S3 43	Pistolet Vitesse 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
82514607	NSILOULOU-MAMBOUANA Albert	S1 42	Pistolet Vitesse 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 16:00
103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00513408	BOUGUIER Jean-Pierre	S3 23	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 09:30
02362600	GALLIER Sandrine	D2 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
82546802	LEOMENT Laurence	D1 28	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 15:30
82514607	NSILOULOU-MAMBOUANA Albert	S1 22	Pistolet Standard 10M	vendredi 1 décembre 2017 à 15:15
107	Arbalète Match 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02362600	GALLIER Sandrine	D2 57	Arbalète Match 10M	dimanche 3 décembre 2017 à 10:30
-- Fin --				



CVDL régional pistolet Standard, Vitesse, Arbalète Match 10M

Du 1 déc 2017 au 3 déc 2017

Edité le 16 nov 2017 à 22:35 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**Association : 0745287 **LA BERRICHONNE**

Lieu : Fleury-les-Aubrais (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.
- fftir-centre-sec@orange.fr

103	Pistolet Standard 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82593925	MENARD Jean-Pierre	S2 24	Pistolet Standard 10M	samedi 2 décembre 2017 à 10:15
		-- Fin --		